



**COUR D'APPEL DE SAINT DENIS DE LA REUNION**

**TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE MAMOUDZOU**

Parquet du procureur de la République

MAMOUDZOU, le 4 février 2016

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Ce matin, aux environs de TSARARANO, une altercation a opposé les occupants de deux véhicules dont l'un était un fonctionnaire de la police aux frontières de Mayotte qui se rendait de son domicile à son lieu de travail.

Dans des circonstances qui restent à déterminer, des violences s'en sont suivies au cours desquelles le fonctionnaire de police a été amené à faire usage de son arme de service, blessant son opposant à la jambe. Il a ensuite fait appel à la gendarmerie et aux services de secours afin que le blessé soit pris en charge.

Compte tenu de la nature des faits, le procureur de la République a décidé de saisir l'inspection générale de la police nationale afin de faire toute la lumière sur leur déroulement. Les enquêteurs de ce service reprendront dès demain l'enquête entamée par la gendarmerie nationale.

Le procureur de la République  
Joël GARRIGUE

**PALAIS DE JUSTICE**

BP 106 – Route Nationale 1  
KAWENI 97600 MAMOUDZOU – MAYOTTE  
Téléphone : 02.69.61.91.75.  
Télécopie : 02.69.61.19.63.  
[pr.tgi-mamoudzou@justice.fr](mailto:pr.tgi-mamoudzou@justice.fr)